

Conflits sociaux, mobilité interne et externe des sociétés riveraines du fleuve Niger dans les communes de Djenné, Kéwa et Pondori

par Modibo Galy CISSÉ

Chercheur au Centre d'Anthropologie de l'eau
FLASH, Université de Bamako

Le Mali, situé dans la sous-région ouest-africaine, a une population de 12 millions d'âmes. Pauvre et continental, le Mali est un pays en voie de développement qui comporte huit régions administratives, 49 cercles et le District de Bamako. Avec l'avènement du processus de décentralisation, le pays compte actuellement 703 communes urbaines et rurales

Notre zone d'étude se situe administrativement dans la cinquième région que constitue Mopti. Nos zones d'enquêtes sont circonscrites par la commune urbaine de Djenné et les deux communes rurales de Kéwa et de Pondori. Tous les villages et hameaux visités sont situés sans exception soit au bord du fleuve Niger – en l'occurrence les villages de la commune de Kéwa, soit au bord de son affluent le Bani pour ce qui est des villages de Djenné et de la commune de Pondori.

La présence des eaux de ce fleuve est sans conteste la raison principale du choix de ces sites par les fondateurs de ces villages. L'eau, la source de vie, est l'une des motivations de l'implantation des peuples « naturellement nomades » dans la région.

Zone de concentration de diverses populations, l'on peut affirmer sans se tromper que toutes les ethnies majoritaires de la population malienne y sont pratiquement représentées d'une manière ou d'une autre. C'est dans ce cadre qu'on retrouve toutes les activités auxquelles ces ethnies se reconnaissent car, dans le Mali profond, à chaque ethnie correspond un métier spécifique.

Les Bozo et les Somono (pêcheurs), les Peuhls (éleveurs) et les autres, Sarakolé, Bamaban, Sonhaï, Dogon et Mossi sont des agriculteurs. Le fleuve Niger avec les potentialités qu'offrent ses eaux représente la raison de vie et de sédentarisation de la plupart de ces peuples. Pour paraphraser Amadou Hampâté Bah, le delta avec ses plaines naturellement irrigables, ses bourgoutières (herbages) garnies d'herbes et ses eaux regorgeant de poissons de toutes espèces et de toute qualité est considéré comme un cadeau providentiellement dédié à l'épanouissement des pêcheurs, des éleveurs et des riziculteurs.

Objectif global

- Cerner à la fois les confins et les contours du phénomène migratoire dans le delta intérieur du fleuve Niger et les situations conflictuelles que vivent ses populations.

Objectifs spécifiques

- Aider à recenser les causes de la mobilité interne et externe des peuples riverains du fleuve Niger.
- Contribuer à la connaissance des destinations internes et externes des migrants et la périodicité de leurs migrations.
- Etudier les conséquences (positives et négatives) de la mobilité dans la vie des peuples deltaïques.
- Analyser les situations conflictuelles auxquelles sont confrontés les usagers du fleuve.
- Dresser l'état de la situation des moyens utilisés par les populations du delta dans la résolution des conflits.

Hypothèses

- Les migrations des pêcheurs sont directement et intimement liées à la mobilité et la présence du poisson.
- La faiblesse de la pluviométrie a fait du delta un pôle d'attraction des migrants de la zone exondée.
- Les réalisations des migrants dans leurs villages encouragent les autres villageois à aller tenter aussi leur chance.
- Les conflits naissent de l'exploitation des espaces convoités par toutes les populations.
- Les relations intergroupes (cousinage), sont un moyen de prévention et de résolution des conflits.

Problématique

- Quelles sont les principales causes de la mobilité interne et externe des peuples deltaïques du cercle de Djenné ?
- Les avantages tirés de cette mobilité poussent-ils les autres populations riveraines à tenter l'aventure ?
- Le changement climatique est-il l'une des causes de l'invasion du delta par les cultivateurs de la zone exondée ?
- Quelle est la nature des conflits auxquels les usagers du Niger sont confrontés ?
- Quels sont les différents moyens utilisés par les peuples riverains du fleuve Niger dans la résolution des conflits rencontrés dans leur vie quotidienne ?

Résultats attendus

- Mettre à la disposition des collectivités décentralisées, des documents leur permettant de :
 - connaître les causes de la mobilité des riverains et de pouvoir répertorier les destinations internes et externes des migrants ;
 - recenser à la fois les situations conflictuelles que vivent les usagers du fleuve et les différents mécanismes utilisés pour les endiguer. .

Cette étude comporte deux parties distinctes, mais complémentaires :

1. Il a été question de la mobilité des pêcheurs, car le peuple pêcheur est à la poursuite du petit gibier aquatique partout où il se trouve. Nous avons également évoqué les causes de la mobilité des riverains, leurs destinations internes et externes et la périodicité des migrations.
2. Nous avons évoqué les situations conflictuelles auxquelles les populations riveraines sont confrontées. Cette partie est suivie de la manière dont les peuples à différents niveaux gèrent les conflits à travers le conseil de village, l'intervention des sages jusqu'à la justice. Il est question de la place du cousinage dans la résolution des conflits.

Mobilité interne et externe des riverains du Niger

Causes et ampleur de la mobilité :

Depuis longtemps, l'homme n'a jamais cessé d'errer à travers le globe à la recherche d'endroits propices à son épanouissement ; c'est donc par essence même que l'homme est nomade. Les pêcheurs du delta intérieur du Niger ne font pas exception à cette règle. Les pêcheurs de cette zone majoritairement Bozo se considèrent comme des autochtones au sens grec du mot « *nés du sol* » et pensent que le delta, ses rivières, mares et lacs leur sont providentiellement dédiés. Les migrations des riverains sont liées à l'eau, car les pêcheurs poursuivent le poisson partout où celui-ci se trouve et ce dernier ne se niche que dans l'eau et surtout les grandes eaux.

Autrefois, la crue se passait normalement et même pendant la période de décrue, exceptés les enfants, il était difficile pour les personnes n'appartenant pas à aux ethnies Bozo et Somono d'atteindre certaines profondeurs du fleuve. Alors, les gens ne connaissaient pas l'ensablement. Les Bozo pêchaient à l'aide des épousettes *bolo fila djo* et plongeaient pour capturer les gros poissons. A cette époque, les filets actuels étaient inconnus. On mettait le fleuve à « ton », c'est-à-dire sous une défense de pêcher dans certaines parties du fleuve pendant une période bien précise. Jadis à l'occasion des pêches collectives, les Bozo utilisaient les *bolo fila djo* et les Somono, des filets à *dah*. Dans le temps, les Somono se positionnaient à l'est ou à l'ouest avec leurs grands filets et les Bozo plongeaient au milieu du fleuve dans des endroits réputés profonds et poissonneux. Il arrivait qu'un Bozo capture un gros poisson dans son épousette, si gros qu'il fallait que les gens lui viennent en aide. « Toutes ces informations, c'est du passé », déplorait l'un de nos enquêtés. De nos jours, plusieurs espèces de poissons ont disparu de notre zone. Dans le passé, toutes les espèces et qualités de poissons n'étaient pas destinées à la consommation des pêcheurs. D'après le chef de village de Pora Somono, rencontré dans son village : « La rareté du poisson a tellement touché les peuples pêcheurs jusque dans leur orgueil. Le vieil homme avoue que certains petits poissons n'étaient pas destinés à la consommation humaine par le passé. De nos jours, des poissons dont la consommation était réservée aux oiseaux aujourd'hui sont devenus la base de la consommation des populations de la région ».

Comme le dit le proverbe « la chèvre broute là où elle est attachée ». Le pêcheur en période de disette capture donc le poisson où qu'il se trouve. L'ensablement est à la base de tout ; le fleuve est divisé en différentes parties à partir du mois de février jusqu'en juillet, période pendant laquelle on n'a

pas où pêcher. Dans leur ensemble, selon les vieux interrogés dans les différentes communes, le manque d'eau est à la base de tous les malheurs de leurs communautés. Selon la quasi-totalité des personnes interrogées, les retenues d'eau des barrages ont causé d'énormes préjudices aux populations riveraines situées en aval. Ces barrages envoient beaucoup d'eau dans le Sahel où il n'y en avait pas, et cela au grand détriment des populations du delta qui ne jurent que du nom de ce fleuve, leur raison d'être. Les « fleuves », canaux et mares artificiels créés par les eaux envoyées par les barrages ont fait du Sahel une région inondée en toutes saisons, alors que la zone naturellement considérée comme inondée du delta ne l'est que pendant une courte période de l'année au grand dam des communautés riveraines de la région. A l'unanimité, elles soutiennent que si la crue retrouve son niveau d'antan, l'ampleur de la mobilité, qu'elle soit interne ou externe, diminuera. A en croire les notabilités interrogées dans les différents villages et hameaux, des migrants viennent de presque partout dans le delta. Or, s'il y a l'eau en quantité, il y a forcément le poisson en quantité et en qualité. Ainsi un d'entre eux soutenait lors d'une réunion à Koulinzé (commune de Kéwa) que : « Leurs populations nageaient dans un bonheur presque absolu grâce aux avantages que leur offraient les eaux du Niger et son usufuit. Autrefois, les deltaïques avaient tout grâce à l'eau, le riz grâce aux champs irrigués naturellement, le poisson qui leur permettait de vivre, mais aujourd'hui tel n'est plus le cas. La diminution de la production halieutique a fait que les populations se sont dispersées car pour vivre dans une zone, il faut trouver à manger sans quoi il va falloir chercher ailleurs. Les champs n'ont plus d'eau car l'eau arrive tardivement et part de manière désastreuse, laissant les hommes et femmes dans la désolation. Les champs ne sont plus assez rentables avec le retrait brusque de l'eau. Tous les problèmes des populations sont liés à l'ensablement et ce sont les barrages qui sont responsables du malheur qui nous frappe. Les champs, les rivières, pêcheries et bourgoutières (herbages) n'ont pas l'eau comme avant et le moment où elle est vraiment nécessaire, les barrages la retiennent. Ces problèmes pèsent surtout sur les populations vivant dans des villages situés en aval de Markala. La rareté du poisson, inhérente au manque d'eau pèse énormément sur la vie des pêcheurs. Il faut dire à tous, à vos chefs en premier lieu, que la principale cause de la mobilité lointaine et surtout externe des riverains est due au fait que: « Maman Niger n'est plus comme avant ».

Les types de mobilités saisonnières:

Dans toute l'histoire du delta, ses populations ont développé plusieurs types de mobilités à travers la région pour mieux s'adapter et faire face à leurs besoins quotidiens.

Les saisonniers réguliers

Il s'agit des groupes de migrants qui, pendant au moins une saison, partent et reviennent pour la course de pirogues organisée chaque année à l'occasion de la fête nationale du 22 septembre. La périodicité varie de trois à huit mois pour la plus grande majorité, mais il existe une toute petite minorité qui part pendant dix mois. Plusieurs types de mobilités saisonnières internes sont pratiquées par les riverains. Toutes les ethnies et couches professionnelles sont concernées par cette mobilité locale. Des pêcheurs en passant par les éleveurs jusqu'aux riziculteurs, tous en général migrent pendant une certaine période de l'année.

Il y a deux formes de mobilité interne qui consistent pour les pêcheurs à participer par séquence aux différentes campagnes de pêche qui diffèrent d'une zone à l'autre en fonction de leur positionnement au bord du Niger. Il s'agit du *damisigué*, signifiant littéralement « aller au nord » pour certaines populations de la commune de Kéwa. Le *damisigui* est pratiqué par tous les pêcheurs de cette commune à l'exception de ceux de Nouh Bozo. Ils longent le Niger de l'amont vers l'aval à partir de novembre et passent entre trois à huit mois au nord. Le *dawa bélé* désigne le tour du lac Débo. Il permet aux pêcheurs des deux Nouh et à ceux de Diafarabé d'emprunter le bras Diaka à partir de Diafarabé pour faire le tour du lac Débo et revenir par Mopti.

La campagne commence d'amont en aval depuis la Guinée et se poursuit tranquillement vers le Mali par la zone la plus proche de la source, à savoir Bamako, Koulikoro, Niamina, Ségou, Markala, Dioro, Ké Macina, Diafarabé, Nouh Bozo, Koa, Koulinzé, Kouakourou, Mopti et ainsi de suite, jusqu'au lac Débo et même jusqu'à l'embouchure du fleuve.

Il convient de préciser que son delta intérieur est divisé par les populations de la zone d'enquête en trois parties, selon le positionnement des villages et hameaux sur le Niger. Ce sont :

1. le fleuve Niger qui traverse une très grande partie du delta,
2. son affluent le plus important, le Bani, et son défluent, le Diaka, qui ont de tout temps attiré de nombreux pêcheurs,

3. les canaux, plaines, chenaux, mares et rivières arrosés par les eaux du fleuve Niger autour desquels vivent beaucoup de peuples de pêcheurs.

Toutes les migrations locales des pêcheurs des différentes communes se font autour des eaux précitées. La présence de migrants venus de toutes parts dépend de la présence massive du poisson. Pendant la crue et la décrue, il y a des mouvements que les pêcheurs sont contraints de faire pour ne pas rater les différentes campagnes de pêche. Alors, l'eau atteint progressivement les plaines avec les poissons. Ces derniers profitent des avantages que la nature leur offre et pour se reproduire. Les pêcheurs suivent les poissons et s'installent sur des îles, près des plaines pour mieux pêcher. Quand la décrue commence, les poissons en errance sont partout poursuivis par les Bozo pendant la crue et la décrue. Plus l'eau tarit, plus le poisson fonce vers les zones qui regorgent d'eau et les pêcheurs le suivent dans son périple, car qui dit poisson, dit eau : « De la manière dont un lion abandonne sa tanière avec la disparition de la forêt, de cette même manière le poisson disparaît des zones abandonnées par l'eau » nous a dit le vieux Baladji de Koa.

Tous ces allers et retours des Bozo sont liés aux mouvements des poissons qui, eux, suivent les zones les plus inondées. Il ne faut jamais perdre de vue qu'il y a plus de poissons dans les eaux dont les profondeurs atteignent cinq ou dix mètres que dans des parties où les profondeurs ne dépassent ou n'atteignent pas un mètre. Les pêcheurs font périodiquement la navette. Pendant la décrue, ils descendent vers l'aval, vers Mopti, Walado, Grossogo, le lac Débo, Tonka, Goundam, Diré, jusqu'à Gao. La seule et unique raison de toutes ces pérégrinations est la poursuite du gibier aquatique.

La mobilité interne lointaine

Avant la construction des barrages, les pêcheurs dans leur plus grande majorité n'avaient pas d'autres zones de mobilité en dehors du delta. Les nouvelles destinations et les différentes modifications du calendrier migratoire ont vu le jour avec les aménagements hydro-électriques. La multiplicité des barrages avec les retenues d'eaux a engendré une autre forme de mobilité qui n'était pas connue dans le monde pêcheur. Ces retenues d'eaux deviennent des lieux de prédilection des poissons et de leurs chasseurs.

« En 1981, avec l'inauguration du barrage de Sélingué, Amara Danfaga alors gouverneur de la région de Mopti avait dit aux agents de la coopération de pêche qu'ils auraient intérêt à aller se faire de la place au niveau de Sélingué. Selon lui, avec ce barrage de plus, la production halieutique ne fera que s'amenuiser d'année en année », se rappelle Ousmane Kontao, chef du Comité de l'eau de Djenné. Certains l'ont cru et s'y trouvent toujours ; pour preuve ; toutes les coopératives de pêcheurs au niveau de Sélingué sont composées et même dirigées dans leur grande majorité par les pêcheurs de Mopti. Toutefois, la très grande majorité n'a pas cru aux paroles du gouverneur, pensant que tant que le delta, grande réserve de poissons d'eau douce resterait, il n'y aurait pas de raison de croire aux dires d'un administrateur qui travaille dans un bureau, avec des bics et des papiers, et qui ne connaît donc rien de l'eau, ni à plus forte raison des produits de cette eau. Pour les incrédules, c'étaient des paroles en l'air, malheureusement aujourd'hui l'histoire semble avoir donné raison à Monsieur le Gouverneur. Ses paroles semblent être maintenant comprises et ont servi de leçon, car les plus sceptiques figurent parmi les populations de la région qui se sont ruées sur les lieux du barrage de Manantali immédiatement après l'inauguration de celui-ci.

Tout récemment, avec le seuil de Talo sur le Bani affluent du Niger au Mali, la production et la fréquentation des lieux ont battu tous les records. L'an passé au niveau du seuil, la mairie a enregistré la présence de plus de trois mille pirogues et les recettes, concernant uniquement les permis de pêche, ont dépassé la somme de dix millions de francs CFA alors qu'avant le barrage, rien de semblable à ce qu'on rencontre aujourd'hui n'avait été enregistré.

La mobilité externe

Les retenues d'eau génèrent beaucoup de dommages, mais continuent d'attirer les pêcheurs de partout dans la zone. Les villages sont vidés de leurs bras valides, d'aucuns partent et reviennent chaque année, ou chaque deux ou trois ans, tandis que d'autres s'installent définitivement dans les zones d'accueil. Aujourd'hui, la majorité des familles aisées de pêcheurs qu'on rencontre dans les villages a sans aucun doute l'un de ses membres auprès d'un quelconque barrage, que ce soit au Mali ou dans la sous-région. Les migrants ont envahi tous les barrages en Côte d'Ivoire, Sénégal, Gambie, Burkina Faso, Bénin, à Akosombo sur la Volta au Ghana. Lassiné, un saisonnier régulier rencontré à Kouakourou nous a dit : « Il y a plus de trois cents pêcheurs de Djenné au niveau du barrage de Bio en Côte d'Ivoire. La domination du dialecte djennenké dans les hameaux de pêche en

est la preuve. Cela donne l'impression à un connaisseur de la cité millénaire d'être à Djenné. Dans les quatre pays visités, en l'occurrence le Ghana, le Bénin, le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire », et il affirme « avoir rencontré les pêcheurs de tous les grands villages de pêcheurs du delta ».

En dehors de la sous-région, les barrages d'Inga I et II sur le Congo, d'Edéa sur la Sanaga au Cameroun, de Ca Bora Bassa sur le Zambèze au Mozambique abritent tous des pêcheurs du delta. La fréquentation de ces différents lieux est en général le domaine des pluri-saisonniers qui, en général, partent d'abord seuls vivre cette expérience. C'est après que certains se font rejoindre par leur famille, mais d'autres viennent eux-mêmes chercher les leurs comme c'est le cas de Sory Karonta, un pluri-saisonnier qui pêche dans les eaux du lac Victoria depuis cinq ans.

Nomades par excellence, les éleveurs peuhls complètent la liste des migrants saisonniers du delta. Ils partent pour le *tchippi*, du mot *tchippal* signifiant littéralement « vente du lait ». Leurs vaches laitières sélectionnées sont conduites par un homme ou par une famille dans les zones de riziculture dont le lait sera troqué contre du riz et d'autres produits. « Aller au tchippi », c'est migrer avec des vaches laitières, une forme de mobilité contemporaine à la sédentarisation des Peuhls dans le delta. Dans cette région précisément, à côté de chaque hameau ou village de pêcheurs ou de riziculteurs, se tint le gîte d'un éleveur. Cette situation atteste que le troc a toujours prévalu entre les différentes populations de la région, car leurs activités sont complémentaires : chacun trouve chez l'autre le complément de ce qu'il a. Immédiatement après le retour de la transhumance (*djolol*), des jeunes, des ménages et parfois des familles entières partent avec quelques vaches ou avec des troupeaux entiers dans les zones de riziculture pour avoir la dotation annuelle en céréales. La périodicité varie de trois à huit mois. D'après le vieux Hamady rencontré à Koulinzé : « Les Peuhls ont toujours connu le *tchippi* dans le delta, même si certains ne le pratiquent plus. C'est une forme de mobilité toujours pratiquée par ma famille, même s'il nous est arrivé de changer parfois de destination. Depuis tout petit, je venais avec mes parents, aujourd'hui du haut de mes 70 ans, je passe chaque année avec ma famille entière et mon troupeau, au minimum sept mois dans ce village ».

Zone de riziculture par excellence, le delta attire des migrants de partout à l'occasion des récoltes. Des jeunes Rimaiïbé et Dogon de la colline viennent participer activement aux récoltes et bénéficier des avantages qu'elles procurent. Les moissonneurs sont payés par jour en fonction de la quantité de riz récoltée. La périodicité varie entre un à quatre mois en fonction de la réussite des récoltes. Actuellement, certains Dogon restent pour faire le crépissage des maisons, fabriquer des briques, devenir apprenti maçon et même servir de laboureur pour des riziculteurs moyennant rétribution. Ces derniers peuvent passer jusqu'à huit mois dans le delta.

La mobilité vers le delta intéresse aussi les femmes de divers horizons. La plupart d'entre elles viennent pour le *koin koin*, une pratique qui consiste à balayer le riz qui reste à terre après que les céréales soient mises en sacs. Cette activité est réservée aux femmes à la fois autochtones et allochtones. Ces dernières viennent pour la plupart du pays Dogon, généralement accompagnées de leurs maris.

Sans aventure, pas de nourriture

Ici, il est question des conséquences positives de la mobilité interne et externe c'est-à-dire de l'importance des revenus provenant de la migration, à la fois pour le migrant et pour sa famille. Des entretiens avec les migrants et leurs parents nous ont permis d'évaluer l'importance de ces revenus. Avec le manque d'eau qui est à la base de tous les maux dont souffrent les populations du delta, seule la mobilité permet de résoudre les problèmes familiaux. Ainsi, H. Dembélé, un dimadio (captif) de Ouro An Koro, nous a dit : « Depuis que l'ensablement a eu raison du lit principal du fleuve Niger il y a quarante ans, empêchant aux eaux du fleuve d'atteindre les hauteurs souhaitables afin d'irriguer les rizicultures, toute famille de cultivateurs qui n'a pas d'aventurier, n'a pas de quoi manger ».

Les différentes enquêtes menées auprès des migrants et de leurs parents permettent d'évaluer l'importance des revenus de la mobilité et la manière dont beaucoup de Maliens vivent de l'argent qui leur est envoyé par des parents à l'extérieur. Ici aussi, la vie de nombreuses familles dépend de l'argent envoyé par les enfants prodiges qui travaillent au niveau des différents barrages de la sous-région.

En général, dans certains villages, les belles maisons bien équipées, toutes les grandes pinasses, les différents types d'engins de pêche de qualité sont acquis grâce à la migration. Par exemple, le plus grand filet de pêche de Nouh Bozo et la grande pinasse appartiennent à la famille qui a le plus grand nombre de migrants.

Le vieux Kontao nous disait, lors de notre dernier entretien, que chaque année pour la course de pirogues organisée après la chasse collective, une jeune fille du quartier est désignée par un jury pour porter l'étendard. En 2008, le choix fut porté sur sa fille et, afin de faire face aux dépenses que cela entraînait, il nous a expliqué : « Malgré les modestes contributions des parents, amis et voisins, je fus obligé de faire appel à mes enfants qui font la pêche en Gambie pour lui venir en aide. Ce sont eux qui lui ont envoyé par Western Union une somme conséquente qui lui a permis de couvrir toutes les dépenses ». Il a ajouté : « actuellement, la majeure partie des Bozo ou Somono de la région qui font le gros dos en ville ont des parents qui sont au niveau des zones d'immigration des pêcheurs ».

CONFLITS SOCIAUX ET CULTURE DE LA PAIX

Dans toute zone de très grande concentration humaine due à la pression démographique, des situations conflictuelles de toutes sortes et de toute nature sont vécues par les populations. Leurs activités, bien que différentes mais pratiquées sur des mêmes espaces, font que les conflits sont monnaie courante dans cette région. La région est peuplée d'éleveurs, d'agriculteurs et de pêcheurs qui vivent souvent des situations conflictuelles parce qu'ils exploitent de mêmes espaces. Cette situation fait que les uns et les autres ne pensant qu'à la satisfaction de leurs propres intérêts individuels, envahissent sans scrupule des terres, mares et plaines qui ne sont pas les leurs. Toutes les ethnies, toutes les couches socioprofessionnelles sont concernées par ces conflits. Chacune en général, réclame l'autochtonie et accorde à son adversaire le statut d'allochtone.

Autochtones et allochtones du delta

Ces conflits opposent particulièrement les différentes couches socioprofessionnelles entre elles, puis entre elles et les autres. Les pêcheurs de cette zone, majoritairement des Bozo, se considèrent comme des autochtones au sens grec du mot « *nés du sol* ». Le delta a attiré tant de populations autour de ses plaines et prairies qu'elles sont aujourd'hui les sources de tous les conflits qui minent la région. Tous les villages de pêcheurs réclament l'autochtonie et tous les conflits tournent autour de ce mot.

Jadis, dans une famille de gestionnaires ou de co-gestionnaires de rivières ou de fleuve, c'est le chef de famille qui pêchait en premier parce qu'il avait droit à la préséance. Les autres pêchaient après lui et chacun lui donnait quelque chose. Mais, aujourd'hui, avec la pression démographique et l'éclatement des grandes familles, les jeunes frères et leurs enfants ne se conforment pas à cette règle, ce qui peut être préjudiciable à la quiétude du *faso* ou « famille paternelle élargie ». Cela est valable pour toutes les couches socioprofessionnelles.

Tout d'abord, les Bozo, premiers occupants du delta, se disputent entre eux l'ancienneté de leurs villages et hameaux. Ils exploitent souvent sans autorisation les eaux qui ne les appartiennent pas et il arrive qu'ils pêchent dans des eaux interdites, ce qui peut leur causer des préjudices certains, car leurs filets leur sont confisqués et ils doivent payer des amendes.

Le cas de Longuel en 1956 illustre parfaitement la place du gestionnaire dans les conflits. Longuel est une mare où la pêche collective a lieu chaque année, comme toutes les autres mares, après les récoltes. La gestion de la mare est confiée à une famille de pêcheurs de Djenné. Tous les ans, ce sont les Rimaïbé de Niala qui donnent le coup d'envoi par une course des jeunes. Par la suite, les jeunes de tous les villages qui participaient à la pêche pouvaient s'inviter à la course sans problème. La pêche commençait toujours à la fin de la course. En 1956, le gestionnaire coutumier de la mare et ses co-exploitants de Niala ne parvinrent pas à s'entendre sur le jour de pêche. N'ayant pas pu trouver un terrain d'entente, il décida unilatéralement de la date et en informa tous les villages environnants sans l'aval de Niala. Les paysans se sentirent provoqués et décidèrent en catimini de passer à l'acte le jour de la pêche. Une fois le coup d'envoi donné par le maître des eaux sans que la course ne se fasse, certains pêcheurs allochtones se doutèrent de ce qui pouvait se tramer par les Rimaïbé. Beaucoup d'entre eux se tenaient sur leur garde. C'est le moment qu'attendait Niala dont les villageois, armés de gourdins, de pilons et de machettes, se ruèrent sur les pêcheurs et les tapèrent tous à tort et à travers. Ne faisant aucune distinction entre les gens, ils massacrèrent beaucoup d'entre eux. Après ces combats, plusieurs cadavres et blessés graves furent ramassés, même si beaucoup avaient réussi à s'échapper.

Les recherches ont prouvé que les pêcheurs entretiennent des relations conflictuelles avec leurs voisins riziculteurs. Pour eux, c'est une question d'espace : certaines mares sont gérées par des pêcheurs, mais elles se situent presque au même endroit que les rizicultures. Au moment de d'élever

son barrage pendant la décrue, le Bozo se trouve face à un dilemme car le champ du cultivateur déborde jusqu'à prendre l'espace où devait se faire ce barrage, ce qui provoque des mécontentements, parfois même des disputes. Aujourd'hui, avec la faiblesse des crues, les rivières sont devenues des espaces de prédilection pour les agriculteurs allochtones, alors qu'elles sont des zones d'exploitation et, pour la plupart, propriété des Bozo ou des *diowro*. En plus de l'exploitation agricole qui leur est accordée, ils étalent, à l'insu des Bozo, des filets dormants pour capturer les poissons. Ces allochtones sont à la source de plusieurs conflits. D'abord, ils reçoivent n'importe comment des terres des mains des chefs de village, des *diowro* et même des imams.

Les pasteurs peuhls sont les principaux fauteurs de troubles de la région. Ils sont pratiquement impliqués dans tous les conflits opposant les différentes populations. D'abord entre les éleveurs, lorsque, avec le retour des troupeaux dans le delta, commence la garde des pâturages et surtout des bourgoutières (herbages). Les prairies et plaines herbeuses sont à l'origine des conflits entre éleveurs, car ils ne pensent¹ qu'au bétail, et sont prêts à tout pour le satisfaire. Il arrive même qu'ils violent les accords et fassent pâturer sans permission leurs troupeaux dans des bourgoutières qui ne leur appartiennent pas. La violation d'une bourgoutière par un troupeau engendre inévitablement une confrontation, car « sans coup de bâton, ce n'est pas le moment de parler d'un problème peuhl ; il faut l'intervention des gourdins pour qu'une quelconque bagarre porte la marque du peuhl »². De nombreux exemples de conflits existent partout dans le milieu éleveur, dont le plus sanglant a opposé Sossobé et Sasalbé, en 1993, et s'est soldé par 34 morts. La bourgoutière est si importante qu'un étranger aux lieux peuhls aura du mal à comprendre quand un Peuhl dit « qu'il préfère surprendre sa femme dans son lit avec un autre homme que de voir un troupeau non autorisé dans sa bourgoutière »³.

Les éleveurs causent des dommages considérables aux agriculteurs et aux pêcheurs. L'arrivée massive et précoce des troupeaux dans le delta est à l'origine de la non quiétude des peuples deltaïques. Ils dévastent tout sur leur passage à commencer par l'herbe qu'ils consomment. Cette herbe est enfoncée dans la boue par les masses de troupeaux ; les barrages de pêcheurs sont détruits, les rizicultures dévastées... Bref, personne n'y échappe et cela se produit malheureusement chaque année.

Par exemple, en 2005, à Senossa, chef lieu de la commune de Ouro Ali, la famille du *diowro* Suudu Baba remplit trois fonctions dans la vie de ses populations :

- La fonction de *diowro* est assurée par l'*ardo* ; il s'occupe de la préséance, le prix du *tolo* dans le Yongaari. C'est le chef des éleveurs de son *leydi*.
- La fonction de distributeur des espaces rizicoles, déléguée par le *diowro*.
- La fonction de *bésèmè*, qui s'occupe de la distribution des pêcheries.

Chacun rend compte au *diowro*. Autrefois, toutes les redevances revenaient aux grandes familles et réparties comme il se doit.

En 2005, un *bésèmè* donna une mare à exploiter à un bozo. Avec l'amorce de la décrue, le pêcheur installa bien son barrage. Le *maiie*, le chef de village de Sénossa, et le *bésèmè* reçurent chacun la somme de 50.000 fCFA des mains du pêcheur. Après cela, le fils du *bésèmè*, accompagné de quelques jeunes, réclama 50.000 fCFA au même pêcheur. Cette fois, il refusa et leur rappela qu'il s'était acquitté de tous ces droits. Le fils du *bésèmè* affirma qu'ils étaient chargés de la supervision et menaça le Bozo, s'il persévérerait dans son refus, de détruire le barrage lors de son prochain passage.

Comme prévu, il revint le lendemain avec son groupe de jeunes et le Bozo réaffirma sa position, lui rappelant qu'il disposait de tout ce qui lui était nécessaire pour construire son barrage. Il faut rappeler que ce pêcheur avait, en plus des accords du *bésèmè*, du chef de village et du maire, l'autorisation du conseil communal de pêche. Le pêcheur supplia en vain le jeune homme qui faisait ses rackets à l'insu de son père. Persévérant dans son entêtement, ce jeune descendit dans l'eau et commença à démolir le barrage. Le Bozo dont ce barrage était la clé de sa survie tenta de l'en empêcher. Le jeune homme le poussa avec force et il tomba dans l'eau. En se relevant, il tenait une *daba* qu'il souleva de toutes ses forces et assomma le fils du *bésèmè* qui rendit l'âme sur le champ. Ses compagnons accoururent, assistant impuissants à l'agonie de leur copain. Le pêcheur fut arrêté, puis emprisonné pendant une année avant d'être relâché.

¹ DE BARRIERE, C. et O. (2002). *Un Droit à inventer* : 204.

² CISSE M. G. (2004). *Etude sociologique de la chefferie traditionnelle en milieu Peuhl* : 34.

³ DE BARRIERE, C. et O. (2002). *Op. cit.* : 204.

Parmi les causes des conflits chez les pêcheurs, la course de pirogues n'en est pas la moindre : ici, l'on ne dit pas bonne chance à son adversaire, même à contre cœur. Partout, la compétition est non seulement hardie, mais encore elle nécessite beaucoup de sacrifices. Les compétiteurs font beaucoup de choses pour leur propre honneur, celui de son quartier ou de son village et détruire entièrement leur adversaire. Lorsque le 1er septembre arrive, les hommes de l'eau ne vivent qu'au rythme des préparatifs de la course des pirogues, des entraînements publics – mais sans la présence de leurs adversaires, car des sentinelles montent partout pour la garde et veillent sur les pirogues de course. La méfiance règne partout.



La pirogue isolée (en aval vers l'Est) est la pirogue de course du village de Koa : la 2è place de la course du 23 septembre 2009 fut contestée et la cause d'une brouille entre les deux villages rivaux. Les piroguiers se sont battus à coups de pagaies et il eut des blessés de chaque côté. Cette pirogue est située sur la rive gauche, alors que nous sommes (dans une charrette) sur l'autre rive. Pas question de se faire découvrir sous peine de s'attirer les foudres des gardiens de la pirogue dont les regards sont fixés tout le temps sur elle.

Gestion des Conflits

Parmi les moyens de gestion et de résolution des conflits, il faut noter la place prépondérante qu'occupe la parenté à plaisanterie dans ce domaine. L'importance de ce lien est perçue comme allant de soi dans les rapports des individus. Même en cas de problème, les gens tentent de résoudre à l'amiable les différends entre parents ou voisins. En général, on interpelle les protagonistes dans le vestibule du chef de village en présence du conseil de village et des sages locaux pour solutionner les mésententes. Toutes les personnes pouvant permettre de dissiper la crise peuvent intervenir au cours de ces négociations.

Parfois, après avoir saisi la justice, les gens se concertent entre eux dans leur village et se mettent d'accord. Malheureusement, ils peuvent revenir de nouveau vers la justice pour la même affaire, comme ce fut le cas, lors de l'audience du 26 février 2009, entre H. Dicko et M. Komota lorsque le conseil de village ordonna à l'éleveur, dont le gîte avait été transformé en jardin, de laisser le jardinier cueillir ses fruits de l'année en cours et à ce dernier de rendre son terrain dès l'année prochaine et pour toujours. Tous deux acceptèrent et le juge qui avait été saisi par le Peuhl apprit par celui-ci le dénouement de l'affaire. A la surprise générale, le jardinier prétexta que tous ses arbres dépassaient la taille prévue et qu'il ne pouvait pas abandonner les lieux. L'affaire fut de nouveau confiée à la justice.

La gestion des conflits pose d'énormes problèmes. A Djenné, maintes fois, les jurés ont évoqué le nom de hauts fonctionnaires ressortissants de leurs villages. La situation est très grave, car après voté une loi dans l'hémicycle, un député n'hésite pas à intervenir contre l'application de cette même loi uniquement par intérêt personnel, selon un fonctionnaire de la J.P.C.E. Heureusement, l'intervention de cousins à plaisanterie est salutaire pour la résolution de ces situations déplorables.